



CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION EN PRESENTIEL SUR LE THEME :

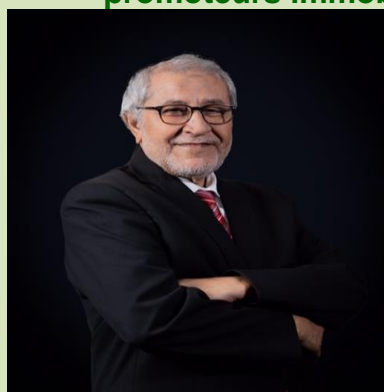
MAITRISER LES ASPECTS PRATIQUES DE LA COMPTABILITE ET DE LA FISCALITE IMMOBILIERES EN MATIERE D'IS, IR, TVA, D.E ET F.T CHEZ LES LOTISSEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS

En conformité Avec le nouveau plan Comptable du Secteur Immobilier « PCSI » applicable à compter du 1^{er} janvier 2025

- Date : 21 et 22 Novembre 2024 de 9h30 à 16h30.
- Lieu de formation : HOTEL (sera communiqué ultérieurement)

OBJECTIFS DE SEMINAIRE:

- **Connaître la Fiscalité des Opérations Immobilières Applicables aux Entreprises Immobilières en matière d'IS, IR, TVA, D.E et F.T**
- **Comprendre les Mécanismes D'imposition des Opérations Immobilières chez les lotisseurs et Promoteurs Immobiliers.**
- **Acquérir une Connaissance Approfondie des règles de TVA Applicables aux Opérations Immobilières : Acquisition, Construction, Cession et Livraison à soi-même (LASMC).**
- **Maîtriser les Aspects Pratiques de la Comptabilité Immobilière en conformité avec le nouveau plan Comptable du Secteur Immobilier « PCSI » applicable à compter du 1^{er} janvier 2025 chez les entreprises immobilières (Lotisseurs et promoteurs immobiliers).**



FORMATEUR :

Monsieur **MOHAMED CHORFI** - Expert comptable, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), ex enseignant la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **47 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité et comptabilité immobilières.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires en inter et en intra.

COMPRENANT :

- 2 Pause-café + déjeuner
- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas pratiques + corrigés + déclarations fiscales** ».
- Attestation de Formation
- 2 jours de formation Jeudi 21 et vendredi 22 Novembre 2024 de 9h30 à 16h30